



FICHE D'INSCRIPTION ATELIERS ANDRÉ PASQUIER

9 novembre 2017 - 14 juin 2018 (25 séances)

NOUVEAU MEMBRE

DÉJÀ MEMBRE

Nom :

Prénom :

Âge :

Classe et code :

Pour participer à nos ateliers, il faut adhérer à notre association. La participation aux frais ne comprend pas la cotisation annuelle. Si vous êtes déjà adhérent, pensez à la renouveler...

L'engagement dans nos ateliers hebdomadaires se fait pour 25 séances (ou au prorata des séances restantes, selon les conditions indiquées dans le Règlement intérieur).

Des facilités de paiement peuvent être accordées sur demande (paiement en trois chèques, uniquement si tous sont remis à l'inscription).

ATELIER CONCERNÉ

CLASSES MATERNELLES

16h-17h (jeudi)

rejoindra l'accueil du soir à 17h*

ne rejoindra pas l'accueil du soir*

* si à titre exceptionnel, ce choix changeait, il faut nous prévenir impérativement 48h avant.

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

17h30-18h30 (jeudi)

(récupéré à la sortie de l'étude, ne retourne pas à l'accueil du soir)

Autorisations

Je, sousigné,
agissant en tant que parent ou tuteur, autorise l'enfant ci-dessus désigné, à :

• rentrer seul après l'atelier

Oui Non

• en cas d'absence de l'animateur,

j'autorise l'enfant ci-dessus désigné à

rentrer seul à 16h ou 17h30

je souhaite qu'il aille à l'étude (due selon les conditions de l'établissement)

Antony, le :

(signature du responsable légal)

PARTICIPATION AUX FRAIS (HORS COTISATION)

Pour un enfant :

25 séances : 213 €

1 cotisation : 8 € (soit 221 € en tout)*

Pour deux enfants d'une même fratrie :

2 x 25 séances : 393 €

2 cotisations : 16 € (soit 409 € en tout)*

* La cotisation annuelle est due si elle n'a pas été réglée depuis le 15 avril 2017, elle court jusqu'au 30 juin 2018.

Règlement :

Avec cotisation (8€/membre)

soit au total :

Versement en une fois ou en 3 fois

premier règlement :

2^e règlement :

3^e règlement :

en espèce

en chèque

(à l'ordre de :

COUR DES MARGUERITES)

* Seules les inscriptions accompagnées de leur règlement complet sont considérées comme prioritaires.

Besoin : d'une facture d'un reçu